

CONTRAT DE RESERVATION D 'UN CHALET VACANCES

Entre le CAMPING LA MOLIÈRE et le preneur soussigné, est convenue la réservation d'un chalet vacances.

Nom -prénom- adresse -n° de téléphone-mail-

.....
.....
.....
.....

DU :

AU :

. Nombre d'adulte :..... Nombre d'enfant et âge :.....

. Animal

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIV

Le Camping La Molière met à la disposition de M qui l'accepte, un hébergement situé dans le Camping ci-dessus dénommé, le client s'engageant à ne jouir du présent hébergement qu'à titre de résidence de loisir.

DESIGNATION

Le client s'engage à occuper un hébergement de type :

- HLL pour un maximum de 5 personnes (gitotel)
- HLL pour un maximum de 6 personnes (ballario)

Un seul animal de petite taille est admis dans les hébergements.

DUREE

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le à 16 heures et se terminant le à 10 heures.

La période de location est effectuée par semaine entière en haute saison.

Les locations au weekend end (basse saison) partent du vendredi soir au dimanche 17 heures.

PRIX

La présente location est consentie moyennant un prix de EURO TTC. Ce prix est un prix forfaitaire pour semaines de location et pour un maximum de personnes.

La présente location ne deviendra effective qu'après réception :

- 1) du contrat à notre adresse avant le :.....(la date vous sera précisée)
- 2) d'un versement de.....EURO représentant EURO d'acompte ainsi que cinq EURO de frais de réservation effectué par chèque bancaire/postal ou mandat, (ou par carte avec la réservation en ligne) établi à l'ordre de l'exploitant.

Le prix comprend la taxe de séjour, l'eau froide et chaude, la consommation électrique pour 5 ou 6 personnes (8kw/jour). Les consommations en sus seront facturées sur relevé de compteur.

Les prix ne comprennent pas les prestataires para-hôtelières (location de draps, ménage, service de petits déjeuners).

CONDITIONS ET CHARGES

1 / Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

2 / Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location.

3 / A défaut de message télégraphié du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 40 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

4/ Pour toute annulation de votre part, l'acompte ne sera pas remboursé par le camping, nous vous conseillons d'adhérer à la FFCC (ci-joint le coupon à renvoyer) afin de vous garantir un remboursement.

5/ Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé.

6/ Un dépôt de garantie de cent vingt EURO sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci lui sera restitué qu'après un inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme de quarante EURO sera retenue sur le montant du dépôt de garantie dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ, au vu du Règlement Intérieur qui impose au client de nettoyer cet hébergement.

7/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le Règlement Intérieur du camping.

8/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

9/ Un exemplaire de ce contrat vous sera retourné en confirmation de votre réservation.

DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir
- que son état civil est bien celui indiqué ci-dessus
- que son adresse est bien exacte

LE CLIENT

L'EXPLOITANT

FAIT A
LE